ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DE LA RÉGION D'AIGLE | **AERA**

Le Comité de direction

Au Conseil intercommunal de l'AERA

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N° 2026-13

relatif à

la fusion du préavis 2024-03 concernant le crédit de réalisation pour la station de prétraitement des eaux usées à Leysin avec le préavis 2026-04 concernant la demande d'un crédit de réalisation des travaux de construction du déversoir d'orage et des aménagements connexes

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

1. PRÉAMBULE

Le 25.09.2024, le Conseil intercommunal votait le préavis n°2024-03, accordant au Comité de direction (CODIR), un crédit de CHF 1'820'000.- TTC (soit CHF 1'681'680.- HT) pour la réalisation de la station de prétraitement des eaux usées de Leysin. Le 23.06.2026, il votait le préavis n°2026-04, accordant également au Comité de direction un crédit de CHF 193'050.- HT (soit CHF 209'000.- TTC) pour les travaux de construction du déversoir d'orage de Leysin et des aménagements connexes.

2. CONTEXTE ET MOTIVATIONS DU CODIR

Les deux préavis sont interconnectés étant donné qu'ils se réalisent sur la même parcelle et avec les mêmes entreprises et donc les mêmes contrats et potentiellement des factures couvrant des travaux des deux préavis.
Afin de simplifier la gestion de projet et le suivi financier de ces deux préavis, le CODIR souhaite fusionner les préavis 2024-03 et 2026-04 pour les traiter comme un seul projet. Les modalités de financement des deux préavis étant similaires, elles restent valables.

3. DEVIS FUSIONNÉ

La fusion des devis des travaux des préavis n° 2024-03 et 2026-04 est présenté ci-dessous.

Pos.	Objet	Préavis 2024-03 [CHF]	Préavis 2026-04 [CHF]	Montant total fusionné [CHF]
1	Génie civil	409'000 CHF	100'000 CHF	509'000 CHF
2	Electromécanique	598'400 CHF	65'000 CHF	663'400 CHF
3	Appareillage / tuyauterie inox / serrurerie	323'900 CHF	0 CHF	323'900 CHF
4	Aménagements extérieurs et intérieur	75'000 CHF	0 CHF	75'000 CHF
5	Honoraires ingénieurs	108'500 CHF	10'500 CHF	119'000 CHF
6	Frais administratifs	14'000 CHF	0 CHF	14'000 CHF
	Total intermédiaire [CHF HT]	**1'528'800 CHF**	**175'500 CHF**	**1'704'300 CHF**
	Divers et imprévus 10.0%	152'880 CHF	17'550 CHF	170'430 CHF
	Total des travaux [CHF HT]	**1'681'680 CHF**	**193'050 CHF**	**1'874'730 CHF**
	TVA 8.1%	136'216 CHF	15'637 CHF	151'853 CHF
	Total des travaux (arrondi) [CHF TTC]	**1'820'000 CHF**	**209'000 CHF**	**2'029'000 CHF**

Le préavis 2024-03 ayant été approuvé sur la base du montant TTC alors que le préavis 2026-04 a été approuvé sur la base du montant HT, il est proposé de travailler uniquement avec le montant HT du préavis fusionné, soit pour un **montant de CHF 1'874'730.- HT.**

4. CONCLUSIONS

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AERA

- Vu le préavis n° 2026-13 relatif à la fusion du préavis 2024-03 concernant le crédit de réalisation pour la station de prétraitement des eaux usées à Leysin avec le préavis 2026-04 concernant la demande d'un crédit de réalisation des travaux de construction du déversoir d'orage et des aménagements connexes
- Vu le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet
- Considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. D'approuver la gestion conjointe des deux préavis 2024-03 et 2026-04 comme un seul projet, avec un crédit total de CHF 1'874'730.- HT pour la réalisation de la station de prétraitement des eaux usées de Leysin et du déversoir d'orage.

Accepté lors de la séance du Comité de direction du 14 septembre 2026.

Au nom du Comité de direction de AERA

La Présidente — Le Secrétaire

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA RÉGION D'AIGLE | AERA

M. Allora — S. Chemouny

Personne responsable : Mme Maude Allora, Présidente du CODIR